

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DU CAIRE À L'ÉPOQUE COLONIALE

**Mise en scène de la science
et réseaux scientifiques**

Jean-Noël Ferrié

Centre d'études et de documentation économiques,
juridiques et sociales (Cedej), Le Caire (Égypte)

Gilles Boëstch

Centre national de la recherche scientifique (CNRS),
Aix-en-Provence (France)

En général, nous imaginons les sociétés de géographie comme des institutions du Nord, destinées à produire un savoir sur les sociétés et les pays du Sud. Nous considérons, en outre – et non sans raison – qu'elles sont assez étroitement liées au processus colonial. Les voyages en Afrique, les explorations, dont beaucoup furent encouragées, financées ou primées par ces sociétés, n'avaient pas seulement pour objet la connaissance désintéressée d'autres mondes. Ils préparaient aussi une prise de possession ou la suivait de peu. L'idée que les explorations relevaient de l'espionnage était d'ailleurs assez répandue dans les chancelleries, au siècle dernier. C'est l'époque où le Consul de France à Tripoli soupçonnait une expédition d'archéologues allemands de menées obscures dans le Fezzan, où Rohlfs et Barth étaient considérés comme des espions, agents de l'influence allemande, et où Foucauld explorait le Maroc pour le compte de l'armée. On pourrait multiplier de semblables exemples. On pourrait aussi s'intéresser aux relations entre sociétés savantes et milieux coloniaux, principalement les milieux d'affaire. De ce point de vue, les rapports entre la Chambre de commerce et la Société de géographie de Marseille pourraient offrir un champ d'investigation non négligeable.

Cependant, il faut se garder de surdéterminer la signification de ces relations vis-à-vis de ce que de nombreux auteurs nomment « science coloniale ». Les sociétés de géographie les plus liées à l'aspect économique de la colonisation ne sont pas forcément celles où la production savante est la plus importante ou la plus originale. La convergence d'intérêts entre les membres de ces sociétés (leurs lauréats ou ceux qu'elles soutiennent) et les partisans de la colonisation ne peut être interprétée comme

la preuve que les discours savants sont soumis à la logique coloniale, c'est-à-dire qu'ils construisent des faits en dépit des critères d'acceptabilité rationnelle tenus pour valides, lorsqu'il s'agit de l'étude d'autres lieux (d'autres sociétés et d'autres peuples). Cette opinion a souvent été discutée mais on ne peut la tenir pour sérieuse. D'une manière générale, les critères d'acceptabilité rationnelle ainsi que les théories et les paradigmes utilisés outre-mer sont les mêmes que ceux utilisés pour décrire la même catégorie de faits ou de phénomènes en Europe. La démonstration peut en être faite, à propos d'une discipline souvent considérée comme essentiellement coloniale : l'anthropologie et, plus particulièrement, l'anthropologie physique. On constatera aisément que l'ensemble des théories, des paradigmes et des critères d'acceptabilité rationnelle utilisés par les anthropologues étudiant les sociétés ou les peuples du Sud a été défini par rapport à des enjeux et à l'étude de problèmes européens (d'où venons-nous ? quelles sont nos capacités ? quels furent les peuples marquant de notre histoire ?), pris en dehors de toute perspective coloniale (Boëtsch et Ferrié, 1993 ; Ferrié, 1994). On peut certes affirmer, sans risque de se tromper, qu'ils sont utilisés d'une manière particulière, mais encore faut-il s'entendre sur la portée de cette expression.

D'une manière générale, les savants occupant une position centrale dans la production scientifique ne s'occupent guère du monde colonial. Les savants liés à ce monde, au contraire, occupent une place périphérique. Si nous prenons, par exemple, les membres de la Société de géographie du Caire s'intéressant à l'anthropologie, nous n'avons affaire qu'à des amateurs quand bien même sont-ils qualifiés dans d'autres domaines. Qui est, par exemple, Jean-Baptiste Piot Bey, auteur d'une *Causerie ethnographique sur le fellah* (1902) ? Un vétérinaire qui traite habituellement de sujet comme l'anévrisme sacciforme de l'artère coronaire gauche chez le bœuf (Piot, 1895). Qui est Abbate Pacha, auteur de nombreux articles sur l'anthropologie physique de l'Égypte (Abbate, 1883, 1889, 1891, 1893) ? Un médecin militaire, spécialisé en ophtalmologie et devenu le médecin traitant de la famille khédiviale. Mais, au-delà de ces deux membres éminents, il est remarquable que la Société de géographie du Caire compte de nombreux amateurs – militaires, hommes d'affaires, hauts fonctionnaires – parmi ses membres et bien plus de voyageurs que de géographes. Ce que confirme le dépouillement de son bulletin : beaucoup de récits de voyages, de rapports de fonctionnaires, d'études dues à des non-spécialistes (Fogel, 1985). Ce n'est pas là le fonctionnement normal des sociétés savantes. Des sociétés comme la Société d'anthropologie de Paris comptent, certes, des amateurs parmi leurs membres mais aussi des savants professionnels, spécialistes et théoriciens de la discipline. Une comparaison avec les membres importants (composant sa commission centrale) de la Société de géographie de Paris (Froidevaux, 1921) permet d'aboutir au même constat. En revanche, si l'on s'intéresse à d'autres sociétés savantes ayant leur siège dans un pays du Sud sous influence (ou domination, ou colonisation) européenne – c'est-à-dire à des sociétés fonctionnant selon des normes européennes et dont les membres sont européens ou acquis tout au moins partiellement à un certain type de modernisation –, si l'on s'intéresse donc à ces sociétés, comme l'Institut de Carthage (beylicat de Tunis), on constate le même type de recrutement : celui de notabilités locales. C'est la place qu'ils occupent dans le milieu local et non dans le milieu professionnel transnational qui les désigne, localement,

comme des savants de premier plan (Ferrié, 1994). Ceci nous conduit à avancer que la production de ces savants, telle qu'elle peut être analysée à partir des articles qu'ils publiaient dans les bulletins de leur société, est une production qui se caractérise par la « vulgarisation savante ». En d'autres termes, il s'agit de l'utilisation de théories et de méthodes selon une perspective et des compétences locales, pour les appliquer à des objets locaux (la connaissance du terrain, de sa mise en valeur et de ses populations) et selon des compétences moindres (par la formation des savants, les défauts de circulation de l'information scientifique). Si l'on considère l'activité scientifique comme une activité de réseau (Callon, 1989 ; Latour, 1984), il paraît alors évident que l'on ne peut – sans autres formes de procès - intégrer les savants locaux aux réseaux scientifiques.

Or, une certaine mise en scène de l'activité savante locale suggère, à tort, des conclusions assez contraires. C'est le cas du Congrès international de géographie qui s'est tenu au Caire en 1925 et fut organisé par la Société royale de géographie à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Nous allons d'abord rapidement présenter la Société de géographie puis le Congrès, avant de revenir sur la distinction réseaux scientifiques / milieu local et d'évoquer une autre distinction qui lui est liée, celle entre production scientifique et mise en ordre ; sur cette base, nous réfuterons l'interface « *knowledge/power* », souvent utilisée pour définir la science dite « coloniale ». Mais, à l'encontre des conceptions excessivement instrumentales des savoirs constitués par la périphérie, nous défendrons pour conclure l'idée selon laquelle il existe néanmoins une continuité entre les conceptions élaborées au centre et celles utilisées par les savants locaux ; et que cette continuité est la conséquence (et l'exemplification) de l'objectivité de la science. En ce sens, le « localisme » des institutions savantes du Sud n'est pas un argument en faveur des positions subjectivistes, c'est-à-dire de l'idée que les sciences – et spécifiquement les sciences sociales – sont réductibles à des idiosyncrasies collectives comme à des points de vue culturels.

La Société de géographie du Caire

Cette société fut créée en 1875, à l'initiative du khédivé Ismaïl (1830-1895). Ses statuts indiquent qu'elle a pour but « d'étudier la géographie dans toutes ses branches » et « de mettre en lumière les contrées de l'Afrique encore inexplorées ou peu connues » (Statuts, 1875). Elle changera de nom, suivant les modifications survenant dans les titres des souverains d'Égypte. Ainsi, la société fut d'abord la Société khédiviale de géographie du Caire (1875-1917), puis devint la Société sultanieh de géographie du Caire (1917-1922) et enfin la Société royale de géographie d'Égypte (1922-1952). Après 1952, elle prend le nom de Société de géographie d'Égypte. Le premier président de la société fut le docteur G. Schweinfurth (1836-1926), naturaliste et voyageur allemand de réputation européenne, qui conduisit des expéditions dans le sud de l'Égypte, au Soudan et en Lybie. Les collections qu'il rassembla sont, en partie, déposées au Muséum d'histoire naturelle de Berlin. Le premier vice-président fut Stone-Pacha, militaire américain entré au service de l'armée égyptienne.

Frédérique Fogel (1985) a étudié la liste des membres fondateurs à la fin de l'année : les négociants, commerçants et membres des professions libérales représentent

52 % des adhérents (Fogel, 1985 : 54), les fonctionnaires de l'État égyptien 25 % (Fogel, 1985 : 56). Parmi ces fonctionnaires, on compte des personnalités marquantes comme Linant de Bellefonds Pacha, président du Conseil général permanent des Ponts et chaussées puis ministre des Travaux publics, et Ali Pacha Mubarak, ministre des Travaux publics, en 1870, à la suite de Linant de Bellefonds. Le premier membre honoraire de la société fut Carlo Piaggia, arrivé à vingt-quatre ans à Alexandrie où il exerça différents métiers : relieur, chapelier, horloger, tapissier, empaillleur et vernisseur de carrosses. Il commence, en 1856, une vie d'explorateur au Soudan, en Ethiopie et dans la région des grands lacs. Mariette-Pacha, Henry Stanley, Elisée Reclus, Oscar Lenz et Richard Burton furent aussi membres honoraires. Globalement, la Société de géographie du Caire apparaît comme une société de personnalités concernées par la connaissance de l'Égypte et de ses régions limitrophes, et par leur mise en valeur. Elle n'est pas une assemblée de savants. En témoigne le contenu des bulletins, également analysé par Frédérique Fogel (1985 : 71-107). Dans la première série (1875-1881), une part considérable est laissée aux explorations de l'Afrique orientale organisées par la Section géographique de l'armée égyptienne et destinées à décrire les configurations géographiques et les populations. La deuxième (1882-1888) « *voit apparaître des études spécialisées qui ressortissent à différents domaines : météorologie (...), hydrologie (...), géologie (...)* » (Fogel, 1985 : 77) ainsi que des études techniques aboutissant à des projets économiques. La troisième (1888-1893) comporte des nombreuses études sur l'Égypte. La quatrième (1894-1897) voit apparaître une distinction « *plus nette entre les explorations classiques et les expéditions à caractère scientifique* » (Fogel, 1985 : 80) ; des questions linguistiques y sont abordées. La cinquième (1898-1903), la sixième (1903-1907), puis la septième (1907-1912) séries, permettent de suivre l'évolution du contenu du bulletin des récits d'exploration aux descriptions techniques.

Pendant, la plupart des articles relèvent de la description du local, de quelque chose que l'on pourrait nommer la fonction d'inventaire (inversement, peu de contributions concernent des régions du monde éloignées de l'aire égyptienne). De plus, très peu d'articles sont dus à des membres honoraires non résidents. Le Dr Schweinfurth et Abbate Pacha donnent, certes, de fort nombreuses contributions, mais l'un est le premier président de la société et l'autre l'un de ses fondateurs. Enfin, nombre d'articles spécialisés ne sont pas écrits par des spécialistes. C'est le cas pour tous les articles d'anthropologie. Alain Roussillon note à juste titre que la science (qu'il nomme « coloniale ») produite par des institutions savantes comme la Société de géographie du Caire ne participe pas à l'évolution métropolitaine des disciplines, c'est-à-dire à l'activité scientifique par excellence, celle qui porte sur les théories et les paradigmes ; en même temps, elle s'avère assez peu (directement) influencée par celle-ci (Roussillon, 1992 : 247). Mais Roussillon se trompe sur deux choses : l'idée qu'il existe des disciplines spécifiquement coloniales comme l'ethnologie (Roussillon, 1985 : 219) et la conception selon laquelle celles-ci servent spécifiquement à exercer une domination. Nous y reviendrons dans la troisième et quatrième partie. Contentons-nous, pour l'instant, d'insister sur les points suivants : la production de la Société de géographie est une utilisation locale – c'est-à-dire appliquée et restrictive – d'un savoir ou de techniques élaborées centralement ; ce savoir et ces techniques ne sont pas en eux-mêmes liés à

la colonisation ; leurs utilisateurs locaux ne sont pas (pour la plupart) des savants de renom mais des notabilités du lieu.

Le Congrès international de géographie du Caire

Le Congrès du Caire se tint en avril 1925, à l'initiative du roi Fouad (1868-1936) : « A l'occasion du prochain cinquantième anniversaire de la Société royale de géographie d'Égypte, fondée en 1875 par Notre illustre Père le Khédive Ismail, il Nous a plu de commémorer cet événement en invitant le XI^e Congrès international de géographie et d'ethnologie à tenir ses assises au Caire en 1925 » (Congrès, 1925 : 2). Les invitations adressées à cette occasion allèrent à la fois aux sociétés savantes et aux gouvernements. Une correspondance particulière eut lieu avec l'Italie qui avait organisé, à Rome, le dernier Congrès international de géographie. Lors de la séance du 10 juin 1922, la Commission exécutive du Congrès de Rome décida de transmettre à la Commission égyptienne tout pouvoir concernant l'organisation du congrès à venir. L'Égypte dut adhérer à l'Union géographique internationale nouvellement créée et sous le patronage de laquelle devait se tenir les prochains congrès. Le président de cette union était alors le prince Bonaparte, membre de l'Institut de France, ce fut ensuite le général italien Nicola Vacchielli.

Le Congrès reçut 29 délégations dont 18 comprenaient une délégation gouvernementale, conduite par un savant ou par un diplomate. Il y eut des dîners officiels et des excursions. L'une des sessions du Congrès se tint à Alexandrie. Des livres et des cartes furent offerts à la Société royale de géographie du Caire. Le roi remit des décorations aux participants. Le général Nicola Vacchielli reçut le Grand Cordon de l'Ordre du Nil, Adolphe Cattai bey (alors secrétaire général de la Société de géographie du Caire) fut fait grand officier du même ordre ainsi que Paul Pelliot, président de la délégation française. Nous disposons du texte des principaux discours prononcés lors des circonstances protocolaires du Congrès. Ils mêlent souci savant et préoccupations politiques (reconnaissance diplomatique, fierté nationale, éloge de la modernisation). Le discours d'ouverture du Congrès prononcé par Adly Pacha Yeghen, président du comité d'organisation, en offre un exemple parfait :

« L'initiative de Votre Majesté [le roi Fouad] a trouvé un chaleureux accueil auprès des Gouvernements et des centres savants ; le concours de leurs éminents représentants à cette solennité est pour l'Égypte une éclatante marque de sympathie et d'estime dont nous leur exprimons notre profonde gratitude (...) C'est qu'aussi l'Égypte, si riche en souvenirs, est la patrie primitive des sciences et des arts. Et n'est-ce pas en Égypte que furent organisées les premières expéditions ? (...) Par leurs savants travaux, nos hôtes illustres viendront enrichir d'aperçus nouveaux le champ des études géographiques et, après avoir admiré les monuments de notre passé, ils ne dédaigneront pas, j'en suis sûr, l'aspect moderne de notre pays. Ils emporteront ainsi de leur séjour parmi nous l'image d'une Égypte souriante et accueillante à ses hôtes, avide de lumières nouvelles, jalouse de se montrer à la hauteur de ses nobles aspirations. » (Congrès, 1925 : 93.)

Le discours de Ahmed Ziwer Pacha, président du conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères d'Égypte, est d'une même facture :

« Mon pays, disait avec vérité et fierté le grand khédivé Ismaïl, n'est plus en Afrique, nous faisons partie de l'Europe (...). Grâce à sa Majesté, que Dieu nous le conserve ! et grâce à la protection constante par laquelle notre Auguste Souverain ne cesse de promouvoir les institutions intellectuelles, sociales, économiques et humanitaires de son pays, il sera permis à l'Égypte de continuer, sous son égide éclairée, à occuper, par l'instruction généralisée de ses enfants, la place d'avant-garde qui lui incombe dans la marche de la civilisation moderne et de se maintenir au niveau de la haute civilisation ancienne où elle a incontestablement la primauté. » (Congrès, 1925 : 114)

Un même ton, une même localisation de l'intérêt de l'événement apparaît dans le discours de Paul Pelliot, le président de la délégation gouvernementale française :

« Mais à mon sens, Messieurs, ce Congrès ne prend pas uniquement la suite de tels autres congrès de Genève ou de Rome. Il se tient en effet hors d'Europe, dans un pays sans doute très vieux et à qui, directement et indirectement, l'Europe doit beaucoup, mais qui n'est rené lui-même qu'hier à un rôle indépendant dans la vie scientifique du monde moderne. C'est là un signe des temps. La science – comme l'industrie, comme le commerce, comme la puissance économique et politique – longtemps centralisée et comme monopolisée en Europe, s'en évade et se disperse de par le monde non pour dégénérer, mais pour essaimer et se créer des foyers nouveaux. Après l'Europe, l'Amérique ; après l'Amérique, l'Asie, Messieurs, je ne commettrai pas l'hérésie, dans un Congrès de Géographie, de placer l'Égypte en Asie. Elle est en Afrique, mais elle tient à tout l'ancien Continent, et déjà, dans une occasion solennelle le défunt Khédivé Ismaïl, père de Sa Majesté l'Auguste Souverain actuel de l'Égypte, a dit que son pays n'était plus en Afrique mais en Europe (...). La collaboration scientifique s'étend désormais au monde entier. » (Congrès, 1925 : 112)

On pourrait trouver d'autres discours et d'autres faits allant dans le même sens. Comme événement, le Congrès du Caire ne peut être seulement interprété comme un grand événement scientifique. La liste des communications en témoigne : hétérogènes et dues à des savants de qualités diverses, elles ne sont pas au centre de l'activité du Congrès. En son centre sont l'inscription de l'Égypte au sein des nations éclairées, la reconnaissance de sa modernisation. En faisant venir les congressistes hors d'Europe (au sens le plus strictement géographique), les organisateurs égyptiens de la réunion du Caire ont voulu montrer (et faire savoir) qu'elle faisait parti de l'Europe (en tant que civilisation). Il s'agit moins d'une activité de réseau que de la manifestation d'une appartenance (comme c'est, d'ailleurs, généralement le cas des grandes réunions internationales).

Réseaux scientifiques et mise en ordre

Nous voudrions revenir maintenant sur la question des réseaux. Ceux-ci sont nécessaires à la fabrication du fait scientifique. On peut, en effet, décrire l'existence d'un fait

scientifique comme consécutive à l'exploitation d'autres faits admis ainsi que d'autres techniques impliquant une certaine construction préalable de la réalité, c'est-à-dire comme le résultat d'une information contraignante ; et aussi comme la conséquence de son admission au sein du monde des faits retenus par une communauté de personnes qualifiées qui vont, à leur tour, l'utiliser. C'est donc le public savant qui juge de la validité de faits (ou des énoncés portant sur les faits). Ces faits sont, certes, produits localement mais le local n'est pas juge de leur validité. En fonctionnant en réseau, la communauté disséminée des hommes de science tend donc à supprimer les effets du localisme. Ceci a deux conséquences : le public des travaux scientifiques (celui qui juge de leur validité) est un public d'experts internationaux et, en ce sens, la production savante est une production que l'on peut qualifier d'extraverti ; une production n'est scientifique que si elle participe à ce circuit.

Or, nous défendons ici la thèse selon laquelle l'activité de la Société de géographie du Caire – c'est-à-dire ses membres et ses publications – ne participe pas à ce circuit. Il y a d'assez nombreuses raisons à cela. La première est que la majorité des membres de la société ne sont pas des experts ; et que, s'il arrive qu'ils soient spécialistes d'une matière, ils ne le sont pas forcément de celle dont ils traitent. Schweinfurth est peut-être un botaniste reconnu, il n'est pas un anthropologue physique, un raciologue ou un historien pour traiter – en tant qu'expert – de l'origine des Égyptiens. La seconde raison est que l'acceptabilité des articles comme des communications est soumise à une évaluation doublement locale. Les sujets sont acceptés (le plus souvent) parce que ceux qui les proposent font parti des notabilités savantes égyptiennes et parce qu'ils traitent de sujets égyptiens. La troisième raison (consécutive de la précédente) est que les publications de la Société n'ont pas de contenu théorique. Elles ne participent pas à l'évaluation des critères d'acceptabilité rationnelle ni à la construction d'un tableau théorique du monde empirique – pour reprendre des termes d'Hilary Putnam (1984 : 152) – mais se bornent à ajouter des éléments descriptifs à l'intérieur d'un tableau théorique, conformément à des critères d'acceptabilité qui ne sont jamais discutés. Ceci ne renvoie pas, pour autant, à l'activité de ce que Kuhn nomme la science normale (Kuhn, 1983), car le tableau théorique (son existence, sa précision, son maintien, son approfondissement) n'est pas l'objet de cette activité descriptive. L'objet de la description est de montrer que l'Égypte est connue. Ce qui nous amène à la quatrième et dernière raison : le public de la Société de géographie du Caire n'est pas (en tant que tel) le public des savants qui ont pour activité la production de faits scientifiques, mais le public cultivé, un public qui est d'abord intéressé par la connaissance du monde et le progrès des idées modernes. Une part de ce public est, bien sûr, constituée de savants mais ce n'est pas sa caractéristique essentielle. C'est un milieu local de notables qui entendent être reconnus comme tels par leurs pairs. En ce sens, le Congrès de géographie de 1925 apporte exactement à la Société la sorte de consécration correspondant à son activité : elle reconnaît qu'elle témoigne de l'appartenance de l'Égypte – et de ses notables – au monde civilisé, à l'Europe comme le disait le khédive Ismail. La Société de géographie du Caire sert à montrer que l'ancienne terre des Pharaons est un pays mis en ordre puisqu'il peut être rationnellement décrit, connu.

Néanmoins, nous ne reprenons pas à notre compte le point de vue de Timothy Mitchell (1989) qui considère ce genre de mise en ordre comme une pragmatique. Pour nous, elle n'est qu'une rhétorique, car une description ne s'applique pas et les arguments philosophiques en faveur de cette thèse ne sont pas particulièrement convaincants. Ils relèvent de la confusion entre *knowledge* et *power*. Insistons, avant de poursuivre, sur le fait que la mise en ordre n'est pas une activité scientifique. Elle excède la science : elle peut porter sur l'organisation des chemins de fer, sur le plan des rues ou le style des façades. Certes, les partisans de cette interprétation feront valoir que la façon de concevoir les villes et les réseaux ferroviaires renvoie à une même forme de rationalité. Mais, quand bien même conserverait-on cet argument douteux, il n'en resterait pas moins que l'activité scientifique serait ainsi différenciée des autres types d'activités ressortissant de la mise en ordre.

Critique du localisme et du subjectivisme

Nous ne pensons toutefois pas que l'on puisse pousser trop loin les effets du localisme. Certes, la notoriété locale comme le souci de notoriété du local conduisent la politique de société savantes comme la Société de géographie du Caire. Si celle-ci fonctionne de manière extravertie, selon l'opinion d'Alain Roussillon (1992 : 213), ce n'est pas par rapport au réseau scientifique vis-à-vis duquel elle se montre plutôt introverti. Mais, ce caractère n'autorise pas à penser que nous ayons affaire à une production définie suivant des critères (et des intérêts) locaux. La sorte de reconnaissance recherchée par les savants locaux peut être mesurée à l'aide de critères qui ne sont pas forcément ceux de l'expertise, mais il est difficile d'imaginer que la performance qui permette d'en juger ne soit pas de nature académique. Dans le pire des cas, un notable se piquant de faire de la topographie, de l'hydrologie ou de la craniométrie tient à montrer qu'il fait de la science (sinon il ne ferait pas de la topographie, de l'hydrologie ou de la craniométrie). Les sociétés savantes locales qui l'accueillent lui offrent un public et un cadre légitime, prouvant qu'il ne se livre pas à une activité personnelle dénuée de sérieux. On ne peut donc sérieusement imaginer une société savante qui ne se préoccuperait pas des critères d'acceptabilité rationnelle pris en compte par les experts. Elle ne peut même qu'y faire référence. Mais ceci ne veut pas dire qu'elle se soumette entièrement à leur jugement.

La différence entre un savant local et un savant central, un savoir local et un savoir central, tient, ainsi que nous l'avons souligné, à ce qu'ils ne poursuivent pas exactement le même but et ne sont pas constitués pour les mêmes raisons. Dans son acception la plus idéaliste, le savoir des savants du centre peut être décrit comme une volonté de connaissance pour la connaissance, pour l'épanouissement humain ou rendre grâce à l'œuvre divine. Ces motifs peuvent être présentés autrement et l'on peut en imaginer d'autres plus terre à terre. Néanmoins, il est toujours admissible d'affirmer que l'on s'adonne à la science pour connaître. Or, dans son acception la plus idéaliste le savoir des savants locaux contient toujours une clause restrictive. Il vise à la connaissance d'un lieu et à son inscription dans le monde civilisé. Il témoigne non seulement que la science est une activité noble mais que les habitants de tel lieu – Avignon, pour l'Académie du Vaucluse ou le Caire pour la Société de géographie du Caire – ont un droit spécifique

à cette noblesse, qu'ils peuvent se constituer en foyer de civilisation, que leur passé est digne d'être pris en compte et qu'ils peuvent se charger de leur présent. Et, pour cela, il n'est pas toujours nécessaire de rivaliser avec les experts, il suffit de faire comme eux, à son échelle. Il nous paraît ainsi difficile de considérer la science locale comme une science étrangère au reste de la science normale et d'en faire, pour cela, une science coloniale. Elle joue sur une autre échelle, ce qui explique qu'elle ne participe pas aux circuits normaux de production et de validation du fait scientifique. Mais, elle n'invente pas un monde savant selon ses besoins, puisqu'elle est mue par la volonté de reconnaissance centrale. Ceci invalide l'hypothèse subjectiviste. Il y a ainsi une bonne raison, extérieure à ce que l'on peut penser de la science et de son contenu, pour croire que les savants locaux ne faisaient pas n'importe quoi. Il devaient se conformer à un *minimum de critères pour être sûr de faire ce qu'ils pensaient faire* : de la science. En d'autres termes, il est raisonnable de penser que le localisme explique bien des caractères négatifs de la production savante outre-mer mais qu'il ne constitue pas un argument en faveur des thèses subjectivistes.



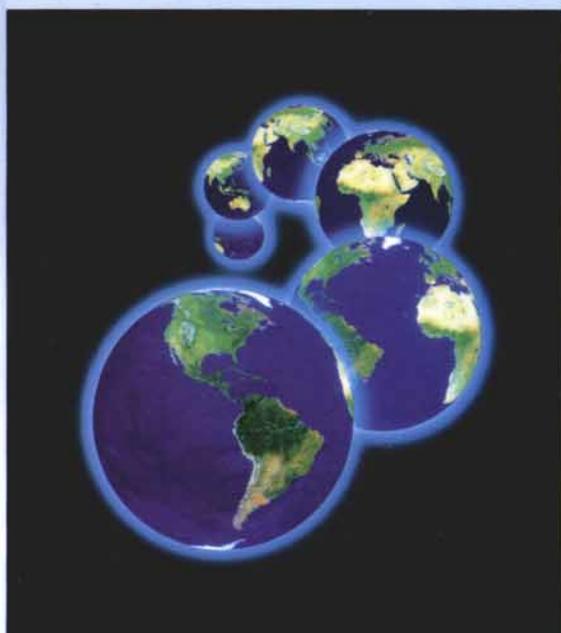
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abbate Pacha, O. 1883, « Asymétrie cardiaque dans la race indigène ». *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, (2^e série), n° 3 : 3-7.
- Abbate Pacha, O. 1889, « Questions anthropologiques sur l'orbite et le cerveau des nègres ». *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, (2^e série), n° 9 : 156-173.
- Abbate Pacha, O. 1891, « Prééminence des facultés mécaniques dans la race égyptienne ». *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, (3^e série), n° 2 : 205-216.
- Abbate Pacha, O. 1893, « Étude physiologique sur l'équilibre statique chez la femme égyptienne ». *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, (3^e série), n° 4 (fasc. 5) : 181-186.
- Boëtsch, G. & J.-N. Ferrié, 1993, « L'impossible objet de la raciologie. Prologue à une anthropologie physique du nord de l'Afrique ». In: (G. Boëtsch & J.-N. Ferrié, édés) « Le Savant et le Berbère ». *Cahiers d'Études africaines*, n° 129 : 5-18.
- Callon, M. 1989, *La Science et ses réseaux, Genèse et circulation du fait scientifique*. Paris : La Découverte.
- Congrès International de Géographie, 1925, Le Caire : IFAO.
- Ferrié, J.-N., 1994, « Sciences coloniales, centralité scientifique et périphérie savante. Le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global ». *Annales islamologiques*, t. 27 : 112-131.
- Fogel, F. 1985, *Une Société savante entre deux mondes : la Société khédiviale de géographie. Le Caire (1875-1917)*. Mémoire de maîtrise, Université Paris X-Nanterre.
- Froidevaux, H. 1921, « Un siècle d'activité scientifique : La Société de Géographie ». *Le Correspondant*, n° 1411 : 106-126.
- Kuhn, T. 1983 (1962), *La Structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- Latour, B. 1984, *Les Microbes ; guerre et paix*. Paris : Métailié.
- Mitchell, T. 1988, *Colonising Egypt*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Piot Bey, J.-B. 1902, « Causerie ethnographique sur le Fellah ». *Bulletin de la Société khédiviale de géographie*, vol. V, n° 1 : 75-89.
- Putnam, H. 1984, *Raison, vérité et histoire*. Paris : Minit.
- Roussillon, A. 1992, « Le partage des savoirs. Effets d'antériorité de l'image coloniale en Égypte ». *Annales islamologiques*, t. 26 : 207-249.
- Statuts de la Société khédiviale de Géographie, 1875, Alexandrie : Mouriés.



**LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT
AU XX^e SIÈCLE**

**SÉRIE SOUS LA DIRECTION
DE ROLAND WAAST**



VOLUME 2

LES SCIENCES COLONIALES FIGURES ET INSTITUTIONS

PATRICK PETITJEAN
ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

CRISTOM
éditions

**LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT
AU XX^e SIÈCLE**

20TH CENTURY SCIENCES:
BEYOND THE METROPOLIS

**SÉRIE SOUS LA DIRECTION
DE ROLAND WAAST**

VOLUME 2

**LES SCIENCES COLONIALES
FIGURES ET INSTITUTIONS**

COLONIAL SCIENCES:
RESEARCHERS AND INSTITUTION

PATRICK PETITJEAN
ÉDITEUR SCIENTIFIQUE

ORSTOM Éditions

L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION
PARIS 1996